

# L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

## Sommaire

### **Introduction**

#### **I. Les enjeux de l'accompagnement personnalisé**

#### **II. Un exemple détaillé de pratique**

#### **III. Les clés de la réussite**

#### **IV. Un exemple d'organisation en 2010-2011**

#### **V. Des projets envisageables :**

##### **a. tableau synoptique : compétences et thématiques**

##### **b. fiches détaillées**

## Introduction

L'accompagnement personnalisé est la pierre angulaire de la réforme du lycée. Un an après sa mise en application en seconde, nous souhaitons mettre à la disposition de tous les professeurs un document académique qui permette de mieux mesurer les enjeux et de préciser les objectifs de ce dispositif tout en proposant des outils pour appréhender les contenus, les différentes manières de travailler avec les élèves et les modalités d'organisation possibles.

Le premier bilan des visites dans les lycées montre que les équipes engagées sont motivées et trouvent un intérêt certain dans l'enseignement de l'accompagnement personnalisé, que les enseignants impliqués ont progressivement changé leur regard sur cet enseignement au fil de l'année et que les professeurs les plus en réussite sont souvent ceux qui ont déjà une pratique de la pédagogie de projet (TPE), une approche transversale des compétences (professeurs principaux) et qui intègrent les outils des TICE dans la démarche des élèves.

Ce document est un outil de travail qui ne cherche pas à être modélisant mais qui tente de donner des pistes de contenus et d'organisation de l'accompagnement personnalisé à partir de propositions diverses. C'est à chaque équipe de s'emparer de ces propositions et de les adapter au contexte local en fonction des besoins des élèves et des ressources humaines disponibles.

Après un rappel des enjeux liés à l'accompagnement personnalisé dans le cadre de la réforme du lycée, les pages qui suivent présenteront successivement un exemple détaillé de pratique sur lequel il sera possible de s'appuyer pour dégager quelques clés de la réussite concernant la mise en œuvre de ce temps d'enseignement. D'autres projets faisant appel à une grande variété de disciplines et de compétences seront ensuite proposés. Enfin, un exemple d'organisation d'établissement qui a donné satisfaction cette année sera décrit pour donner une idée de ce qui peut fonctionner, sachant que d'autres solutions sont possibles.

Cet outil mis en ligne sur le site du rectorat a vocation à évoluer et à être enrichi en fonction d'un approfondissement de la réflexion dès septembre 2011 mais nous avons tenu à le mettre à votre disposition dès maintenant pour vous aider dans votre préparation de la rentrée prochaine.

## I. Les enjeux de l'accompagnement personnalisé

**L'accompagnement personnalisé est un temps d'enseignement qui doit s'adapter aux élèves, le but étant de mener chacun au plein épanouissement de ses talents.** La personnalisation des parcours constitue en effet un levier déterminant pour la réussite de tous les élèves.

On peut ainsi proposer, en constituant des groupes de besoins et/ou de projets adaptés, d'approfondir telle ou telle notion abordée en cours, d'apporter des méthodes de travail, de mener des recherches personnelles dans un cadre motivant, de construire ou d'approfondir des compétences plus ou moins maîtrisées. Il ne s'agit en aucun cas de réduire l'accompagnement personnalisé à de la remédiation et du soutien.

Pour les professeurs, ce nouvel enseignement qu'est l'accompagnement personnalisé crée un espace d'exercice de la liberté pédagogique en même temps qu'un lieu propice à l'expérimentation, dans lequel les enseignants peuvent donner cours à leur créativité. C'est aussi un espace privilégié de décroisement où peuvent être tentées des mises en relation multiples et inédites entre champs disciplinaires dans le cadre de projets d'apprentissage motivants. C'est enfin l'opportunité d'une réflexion salutaire chez tout professionnel dont le métier évolue nécessairement, notamment en termes de « positionnement » dans une relation pédagogique en rapide mutation.

Pour les élèves, l'accompagnement personnalisé est un moyen de donner sens à leurs apprentissages en percevant mieux la finalité, le déroulement et l'évaluation des activités qu'on leur demande de réaliser dans le cadre d'un projet dont le scénario leur a été transmis à l'avance. C'est un lieu de mise en relation de champs de savoirs et de domaines de compétence souvent très étanches à leurs yeux, *a fortiori* dans un monde où s'accélère la diffusion instantanée et quasi illimitée d'informations de toute nature. C'est un laboratoire où acquérir méthodes et stratégies en les pratiquant dans le cadre de la résolution de problèmes pour mieux maîtriser l'épistémologie de chaque champ disciplinaire.

L'accompagnement personnalisé est donc un moment où l'on travaille :

- les enjeux, le sens, la motivation des savoirs,
- les méthodes, la structuration des apprentissages, les « codes » des exercices,
- les logiques de l'erreur, la typologie des erreurs,
- la mise en confiance de l'élève,
- des usages responsables et variés des nouvelles technologies,
- des formes originales d'approfondissement au service de tous.

## II. Un exemple détaillé de pratique :

### « Réaliser un dictionnaire culturel »

#### Un exemple de pédagogie de projet au service de l'accompagnement personnalisé.

« L'accompagnement personnalisé est un temps d'enseignement qui doit s'adapter aux élèves » : il y a là un défi pédagogique à relever et dont les principes vous ont été énoncés. La fiche qui suit vous propose une procédure de travail expérimentable sur des séquences de durée variable, dans un cadre qui peut aussi bien s'adapter à des groupes de besoin qu'à des groupes de projet, à des individus qu'à des binômes, à des enseignements littéraires ou humanistes qu'à des enseignements scientifiques, mais avec un contrat de recherche, d'écriture, d'aide et de production qui engage aussi bien les élèves que les professeurs.

« Réaliser un dictionnaire culturel » est adaptable à toutes les matières : chacune déterminant son « lexique majeur », ses références ou son parcours.

Projet adapté d'un travail mené dans l'académie de Caen		Commentaires sur la démarche
I	<b>Projet</b>  <b>Réaliser un dictionnaire culturel</b>	<b>Pourquoi un dictionnaire ?</b> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Pour mettre la culture générale au service de la culture disciplinaire (et vice-versa) et être « acteur » de cette culture.</li><li><input type="checkbox"/> Pour faire un lien « souple » et qui a du sens entre disciplines, professeurs et élèves, chacun travaillant à son niveau dans le cadre d'un cahier des charges <b>adaptable</b>.</li><li><input type="checkbox"/> Pour renforcer, d'une manière critique et réfléchie, les capacités documentaires.</li><li><input type="checkbox"/> Pour exercer l'esprit de synthèse (citation, sélection, reformulation, mise en relation...)</li><li><input type="checkbox"/> Pour favoriser une maîtrise réfléchie de la langue dans un cadre qui ne sépare pas soutien et approfondissement.</li><li><input type="checkbox"/> Pour travailler la communication orale.</li></ul> Ce projet débouche sur une production concrète de l'élève ou du groupe. Cette production, communiquée à tous, est indispensable pour donner sens et cohérence au projet. <b>Le projet est donc à la fois :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- un moyen de construire des compétences<sup>1</sup> disciplinaires (programme de chaque classe),</li><li>- un moyen de réfléchir à la langue qui les construit,</li><li>- un objet de culture collaboratif et motivant ,</li><li>- un détour pour construire des compétences plus transversales.</li></ul>
II	<b>Dominante disciplinaire</b>	Tous les champs disciplinaires peuvent être concernés.  Pour faire sens, le projet doit s'appuyer sur un support identifié <sup>2</sup> (discipline ou champ disciplinaire ; objet d'étude abordé de manière interdisciplinaire).

<sup>1</sup> On entend par « compétence » une combinaison de connaissances (savoirs), de capacités (savoir-faire) et d'attitudes (savoir-être). Cf. le Socle Commun de Connaissances et de Compétences. Savoirs et compétences sont donc indissociables. Sur le Socle Commun voir Eduscol (<http://eduscol.education.fr/cid45625/socle-commun.html>) et les ressources académiques ([http://www.ac-caen.fr/mediatheque/telechargements/evaluation\\_validation\\_socle.pdf](http://www.ac-caen.fr/mediatheque/telechargements/evaluation_validation_socle.pdf)).

<sup>2</sup> On renvoie ici au *Vade-mecum pour une prise en charge collective de la maîtrise de la langue dans l'académie de Caen* qui précise notamment que les « pratiques langagières doivent s'enseigner dans leur interaction et selon les contextes spécifiques et particuliers des disciplines et domaines. On ne peut donc attendre des élèves qu'ils possèdent ces compétences de manière préalable aux apprentissages : elles devront s'acquérir au fil de leur scolarité, dans des situations toujours plus complexes et plus diverses, dans les disciplines et dans des champs de savoirs élargis, mis en relation et constitutifs d'une véritable culture. **On ne peut pas dissocier un savoir de la langue qui le construit et le véhicule.** C'est donc cette double prise en charge que le professeur doit articuler constamment. » ([www.ac-caen.fr/ressources-professionnelles\\_197\\_vademecum.html](http://www.ac-caen.fr/ressources-professionnelles_197_vademecum.html)). Ce qui vaut pour la maîtrise de la langue vaut pour toute compétence.

III	<b>Compétences visées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- s'informer et se documenter (sélectionner et traiter l'information)</li> <li>- savoir travailler dans un environnement numérique</li> <li>- mobiliser des ressources pour réaliser des tâches complexes</li> <li>- communiquer à l'oral et à l'écrit</li> </ul>	<p>Un projet vise des objectifs de formation qui doivent naître des besoins des élèves.</p> <p>Les besoins peuvent être de trois ordres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- identifiés a priori (compétences nécessaires pour réussir en lycée, établies par les équipes),</li> <li>- liés à un diagnostic nécessaire pour individualiser les apprentissages : voici ce que les élèves savent faire / ne savent pas faire / doivent apprendre à faire,</li> <li>- repérés pendant l'activité et faisant l'objet soit d'une aide individuelle immédiate, soit d'une mise au point collective (ajout au « cahier des charges » ou « point méthode »).</li> </ul> <p>Les compétences en jeu doivent pouvoir être réutilisées dans d'autres situations et d'autres temps d'enseignement (y compris hors de la discipline ou du champ disciplinaire porteurs du projet).</p> <p>Les différents temps d'enseignement (AP, tronc commun, enseignements d'exploration) doivent trouver ainsi une cohérence. <b>L'AP est en lien explicite avec les autres temps d'enseignement de la classe.</b></p>
IV	<b>Support</b>	Adresses sélectionnées en fonction du projet Usuels et collections du CDI à disposition	<b>Les pratiques documentaires (et notamment l'utilisation de l'Internet) apparaissent comme un des domaines les plus pertinents à travailler dans l'AP.</b>
V	<b>Lieu</b>	Salle informatique. Salle annexe ou proche du CDI	Travailler dans un (ou plusieurs) lieu(x) qui soit (ent), outre un lieu de travail, un lieu de documentation et d'échanges. Un lieu adapté aux temps de négociation et d'étayage, entre élèves, entre professeur(s) et élève(s).
VI	<b>Organisation des groupes</b>	Groupe de 16 à 20 élèves. Constituer des groupes : - homogènes, - de soutien et / ou d'approfondissement - hétérogène (tutorat entre élèves)	Un diagnostic peut permettre d'individualiser les apprentissages à réaliser. Des paliers de réalisation et de réussite sont définis. Un même projet constitue donc un support de soutien ET d'approfondissement selon les élèves.
VII	<b>Objectifs</b>	<b>Niveau 1 :</b> Savoir repérer des informations dans un texte. Respecter un cahier des charges de recherche et d'écriture. Citer ses sources et construire une synthèse à partir de plusieurs sources. Savoir utiliser l'outil internet de manière responsable pour récupérer des documents sources.	Les critères de réussite sont explicités dès le début : ils constituent un contrat d'apprentissage entre les différents acteurs du projet.  Définir différents paliers de réussite permet de mobiliser chacun dans sa « zone de progrès » <sup>3</sup> .  L'évaluation en situation est continue sur toute la période de l'activité (elle cherche à mettre en évidence l'évolution des apprentissages des élèves).

<sup>3</sup> Ou « zone proximale de développement » si on se réfère à Lev Vygotski, *Pensée et langage*, La Dispute, 1997. Différence entre ce que l'enfant peut apprendre ou réaliser seul, et ce qu'il peut apprendre ou réaliser en collaboration avec plus expert que lui (pairs ou professeur).

VII	<b>Objectifs</b>	<p>Savoir hiérarchiser et exploiter les informations obtenues pour construire une légende d'illustration.</p> <p><b>Niveau 2 :</b> Réalisation de légendes à partir de groupements d'images. Etablir et présenter au groupe un projet de contribution à une encyclopédie collaborative. Présenter et justifier ses choix à l'oral.</p>	
VIII	<b>Durée de l'activité</b>	<p>6 semaines (2 heures par semaine), ou plusieurs fois six semaines réparties entre plusieurs classes. Il est également possible de croiser les rubriques identiques d'un dictionnaire entre plusieurs contributeurs.</p>	<p>Un projet nécessite une durée minimale pour que de réels apprentissages puissent se jouer.</p> <p>Tenant compte des contraintes du calendrier scolaire, le laps de temps entre deux périodes de vacances apparaît adapté.</p>
IX	<b>Valorisation Suites</b>	<p>Mise en ligne sur le site Internet du lycée</p> <p>Présentation par les élèves des réalisations les plus pertinentes en cours de... lorsqu'est abordé le chapitre dont ont été extraits les mots ou les notions clés. Ajouts d'exemples dans les rubriques déjà écrites (figures de style, formules...)</p> <p>Préparation et présentation d'un compte rendu de recherche, appuyé sur des fiches éditables ou bien sur une présentation en vidéo projection (animation de type diaporama).</p>	<p>La situation d'apprentissage mise en œuvre à travers le projet sera d'autant plus porteuse de sens et motivante pour l'élève si elle s'inscrit dans une situation de communication authentique.</p> <p>Ici, par la mise en ligne de leurs productions et la présentation en classe, les élèves s'adressent à un public non averti, à leurs camarades, aux parents d'élèves.</p> <p>La valorisation des productions réalisées contribue à la motivation des élèves.</p> <p>La présentation orale peut donner lieu à une évaluation dans la discipline (évaluation par contrat de confiance, évaluation positive, bonus, etc.).</p> <p>La notion d'écriture collaborative renforce la dynamique de groupe.</p>

## Déroulé de l'activité

S1.	<p><b>Consignes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- distribution du cahier des charges, contrat de temps et de production compris, lecture par groupe,</li> <li>- explicitation des critères de réussite,</li> <li>- prise en main des ressources identifiées (sites et usuels sélectionnés).</li> </ul>	<p>Les élèves sont mis en situation de donner du sens et de la profondeur (culture scientifique ou littéraire) à ce qu'ils apprennent.</p> <p>D'utilisateurs passifs d'encyclopédie en ligne, il leur est proposé de devenir producteurs et à des niveaux naturellement adaptés à leurs compétences en construction.</p> <p>Une telle situation d'apprentissage contribue à construire <b>l'autonomie intellectuelle</b> des élèves.</p> <p>Elle est en permanence au service d'une maîtrise de la langue articulée à chaque logique disciplinaire : le professeur animateur de l'atelier doit pouvoir exercer son expertise tout en menant une réflexion sur « sa langue ».</p>
S2. 3. 4. 5.	<p>Dialogue permanent avec les élèves.</p> <p>Recherches et écriture / synthèse de l'article.</p> <p><b>Formation au respect du contrat de citation des sources.</b></p> <p>Validation scientifique des contenus : recevables ou pas ?</p>	<p>Dans l'accompagnement personnalisé, la posture de l'enseignant n'est plus seulement celle d'un dispensateur de savoir, mais également, voire surtout, celle d'un médiateur / guide / catalyseur / orienteur.</p> <p>Dans une démarche de projet, l'enseignant doit accepter de négocier avec les élèves les objectifs et les moyens (y compris en cours de réalisation du projet : la logique de formation doit l'emporter sur la logique de l'action<sup>4</sup>).</p> <p>L'accompagnement induit des pratiques d'étayage (« coups de pouce ») et de régulation. L'étayage peut être apporté par le professeur ; on peut aussi favoriser l'entraide (un groupe « en panne » peut ainsi prendre le temps d'interroger les autres groupes sur leurs stratégies).</p> <p>On peut aussi ne pas valider une démarche mais on la réoriente immédiatement en cumulant l'énoncé du problème et le guidage pour la solution.</p>
S6.	<p>Entraînement à la présentation orale.</p> <p>Elaboration de critères de réussite avec les élèves.</p> <p>Interévaluation.</p>	<p>Un exposé oral ne s'improvise pas. Les compétences d'expression orale s'apprennent. <b>L'oral apparaît ainsi comme un domaine à travailler en priorité dans l'AP et il concernera évidemment toutes les disciplines.</b></p> <p>Les élèves doivent donc être mis en situation de s'entraîner, de s'auto- et s'inter-évaluer (avec un objectif de méta-cognition<sup>5</sup>).</p>

<sup>4</sup> Philippe Perrenoud, « Réussir ou comprendre ? Les dilemmes classiques d'une démarche de projet », Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève, 1998.

Cf. [www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php\\_main/php\\_1998/1998\\_39.html](http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_1998/1998_39.html)

<sup>5</sup> On sait que le préfixe grec « meta » signifie « sur, à propos », la métacognition consiste donc à avoir une activité mentale sur ses propres processus mentaux, à prendre conscience des stratégies dont on va avoir besoin pour apprendre et savoir les contrôler. Quel rapport avec l'AP, direz-vous ... ? C'est précisément que « penser sur ses propres pensées » est un arrêt sur difficultés, ou sur réussites, susceptible d'interroger efficacement les processus mêmes du savoir (prise de notes, traitement de l'information, mémorisation), et en quelque sorte d'interroger l'élève sur « ce qu'il sait de sa façon de savoir ». L'AP est précisément le lieu où le professeur aide l'élève à comprendre ses façons de penser, voire ses blocages, ou ses facultés.

### III - Les clés de la réussite

**Les clés de la réussite en accompagnement personnalisé reposent sur quelques principes de base** qui nécessitent une bonne anticipation dans la planification générale des activités. Il est logique de prévoir une organisation de l'accompagnement personnalisé en périodes successives (par exemple de vacances à vacances) sur des thématiques précises avec des temps de concertation entre les périodes pour les équipes pédagogiques afin qu'elles puissent évaluer les dispositifs déjà mis en œuvre et adapter les dispositifs à suivre aux besoins des élèves.

Il est fondamental en début d'année de **consacrer un temps suffisant pour expliciter ce qu'est l'accompagnement personnalisé et ce que l'on attend des élèves dans ce cadre.** L'élève doit se prendre en charge, être conscient de ce qu'il fait, être capable d'expliquer pourquoi il le fait et comment il peut le réinvestir dans les autres enseignements. Il est aussi fondamental qu'il puisse mesurer ses progrès.

Il est aussi très important d'**expliquer aux élèves comment le professeur va les accompagner.** Le professeur doit proposer un projet à des groupes d'élèves dont il a identifié les besoins, chaque élève ayant un objectif précis à atteindre en fonction des compétences à construire. Le professeur est un conseiller à disposition de chaque élève. Il n'est pas là pour donner les solutions mais pour aider l'élève à décortiquer avec lui les étapes du raisonnement qui vont le mener progressivement à trouver une réponse adaptée. Il veille notamment à identifier avec lui les points de blocage et lui donner des clés pour avancer. La posture d'accompagnement part donc de ce que les élèves disent et écrivent ; elle consiste à travailler avec eux sur ces productions afin de les amener à construire des compétences d'autonomie intellectuelle et les mettre en projet.

A d'autres moments, le professeur est en position de médiateur. Par exemple, dans le cadre des mises en commun et/ou des travaux collectifs, il suscite la participation des élèves qui sont les acteurs, il veille à la répartition de la parole entre les élèves, il provoque un débat, il synthétise les idées émises, il veille à la cohérence et à la véracité des propositions et à l'exactitude des connaissances : il met son expertise au service des élèves.

Sur des temps courts, par exemple en aval de la réflexion des élèves, il peut apporter des connaissances complémentaires qui permettent d'approfondir certains thèmes disciplinaires ou des aspects méthodologiques par exemple.

Un autre point clé est **la motivation des élèves.** Il est indispensable que pour tout atelier proposé, chacun ait un défi à relever dans le cadre d'une production finale individuelle ou collective si possible avec un objectif de communication (orale ou écrite) sur un sujet *a priori* intéressant qu'il pourrait avoir choisi au départ. Cela nécessite donc de penser les ateliers sur une période assez longue dans le cadre d'une progression globale et séance par séance avec des objectifs précis.

Une réflexion essentielle doit être menée autour de **la question des compétences indispensables à maîtriser pour réussir au lycée** et notamment en classe de seconde. Celles-ci sont manifestement à rechercher dans la continuité avec le collège. Il paraît indispensable de se caler sur les compétences telles qu'elles sont définies pour le palier 3 du socle commun et de les articuler avec les programmes des enseignements disciplinaires de lycée.

Par ailleurs, **il est indispensable d'évaluer les besoins des élèves** à la fois pour l'équipe pédagogique qui doit pouvoir adapter son enseignement mais aussi pour les élèves eux mêmes afin qu'ils prennent conscience de leurs points forts et des marges de progrès à travailler. En début d'année, il est possible de s'appuyer sur plusieurs éléments (entretiens individuels, évaluations disciplinaires, livret personnel de compétences). Un réajustement permanent est indispensable par la suite : rôle du professeur principal qui suit le parcours de ses élèves, évolution de la maîtrise des disciplines, rôle des conseils de classe, auto-positionnement des élèves, évaluation des compétences abordées dans les ateliers.

**La pédagogie de projet apparaît comme une des solutions les plus adaptées pour répondre aux besoins des élèves et faire progresser chacun à son propre rythme.** Les ateliers qui mettent en œuvre des projets permettent de travailler tous les volets de l'accompagnement personnalisé : soutien, méthode, approfondissement, parcours d'orientation... Ainsi des groupes de besoins peuvent être constitués au sein de chaque atelier en fonction des compétences à approfondir. Il n'est pas souhaitable, notamment en début d'année, que tous les élèves de seconde soient systématiquement engagés dans des ateliers «soutien – méthode» sachant que bon nombre d'élèves n'en n'ont pas réellement besoin. En outre, une méthodologie sans contenu identifié ne peut avoir de sens ni être motivante pour l'élève.

Un autre point important concerne **la nécessité d'articuler les contenus de l'accompagnement personnalisé avec les enseignements disciplinaires.** Il est indispensable qu'un lien explicite existe entre l'accompagnement personnalisé et les disciplines. Pour cela, il est indispensable que les professeurs qui assurent les enseignements obligatoires soient bien informés. La nécessité de consigner les travaux dans un cahier de suivi ou un carnet de bord pour chaque élève paraît être une solution intéressante. Le cahier de textes numérique ou un portfolio en consultation au CDI sont également des supports possibles. En enseignement disciplinaire, il est donc indispensable de saisir toutes les opportunités d'apprentissages pour réinvestir l'accompagnement personnalisé.

Enfin, il est indispensable que l'élève sache, en fin d'atelier quels progrès il a réalisés et dans quels domaines de compétence il doit poursuivre ses efforts d'où **la nécessité d'une évaluation de son travail.** Il est indispensable notamment de faire un bilan avec lui sur ce qu'il a réussi et sur ce qu'il reste à travailler et de faire verbaliser l'élève sur la manière dont il peut réinvestir les compétences travaillées en accompagnement personnalisé.

Les exemples qui suivent privilégient donc l'entrée par le projet. Ils constituent non des modèles mais des supports pour nourrir la réflexion pédagogique de tous. Chacun pourra s'emparer de ces outils et les adapter aux différents contextes.

## **IV – Un exemple d'organisation de l'accompagnement personnalisé en 2010-2011**

### **Exemple d'organisation de l'AP Seconde en 2010-2011**

#### **Identification des finalités de l'AP**

- travail sur les compétences de base
- travaux interdisciplinaires
- construction d'un parcours de formation et d'orientation

#### **Détermination de 6 compétences transversales à travailler**

1. S'informer/Comprendre
2. Mobiliser ses connaissances / Raisonner
3. Maîtriser des techniques
4. S'épanouir/Construire un projet
5. S'organiser/Etre autonome
6. Communiquer / Transmettre

#### **Organisation par périodes pour proposer un parcours signifiant**

##### **Période 1 – septembre/octobre 2010**

- entretiens individuels
- rotations sur des ateliers définis en termes de compétences et d'outils transversaux
  - o pratiques documentaires : CDI
  - o sélectionner et traiter l'information à partir de supports documentaires variés : texte et vidéo
  - o maîtrise des TICE

##### **Période 2 – novembre/décembre 2010**

- ateliers avec un support identifié mettant en jeu des compétences multiples
  - o échanges avec des établissements étrangers (RU, Argentine)
  - o atelier scientifique « fibre optique » (absence de présentation et de questionnement préalables ; élèves placés en situation de réfléchir aux finalités mêmes de l'atelier)
  - o mini-TPE
- amorce de la réflexion sur l'orientation

##### **Période 3 – janvier/février 2011**

- présentation orale des productions issues des ateliers de la période 2
- module orientation avec l'organisation d'un mini-forum des métiers (interviews des professionnels intervenants)
- module « Portes Ouvertes » : préparation de la présentation du lycée prise en charge par les élèves lors de la journée « Portes Ouvertes » (posture réflexive des élèves sur leur parcours et leurs apprentissages au lycée ; compétences d'expression orale)

##### **Période 4 – mars/avril 2011**

- module « présentation des enseignements d'exploration dans les collèges » en prolongement du module « Portes Ouvertes »
- nouvelle série d'ateliers avec un support identifié mettant en jeu des compétences multiples (soutien ou approfondissement en fonction du repérage des besoins)
  - o mini-TPE
  - o atelier mathématiques et histoire des sciences : *Le Théorème du Perroquet*
  - o atelier centré sur la conception d'un site internet des élèves



**Pédagogie de projet fondée sur l'interdisciplinarité et l'approche par compétences**

## V- Des projets envisageables

### a. Tableau synoptique des compétences et thématiques

Compétences	Projet 1 « Un article scientifique dans la presse quotidienne »	Projet 2 « Organiser une journée développement durable dans l'établissement »	Projet 3 « Organiser une exposition au CDI pour les parents d'élèves : réussir en seconde »	Projet 4 « Une ville médiévale »
Communiquer à l'oral et à l'écrit	X	X	X	X
Pratiquer une démarche d'investigation	X			
Mobiliser les ressources pour réaliser des tâches complexes	X	X		X
Savoir travailler dans un environnement numérique	X		X	X
S'informer/ Se documenter	X	X	X	X
Construire un projet de formation	X		X	
Développer son autonomie, son sens de l'initiative et de la responsabilité	X	X		

### b. Fiches détaillées

**PROJET 1 : « Un article scientifique dans la presse quotidienne »**

**Un exemple de projet à caractère scientifique**

**PROJET 2 : « Organiser une journée Développement Durable dans l'établissement »**

**PROJET 3 : « Organiser une exposition au CDI pour les parents sur le thème : réussir en seconde »**

**PROJET 4 : « Construire le plan d'une ville médiévale »**

**PROJET 1**  
**« Un article scientifique dans la presse quotidienne »**  
**Un exemple de projet à caractère scientifique**

Intervenants :

Professeur de mathématiques  
 Interventions possibles des professeurs de SVT et de français

Support de l'étude :

Article de presse rapportant, de façon abusive, les résultats d'un rapport de l'InVS (Institut de Veille Sanitaire) sur l'épidémie de grippe H1N1 de la fin de l'année 2009.

Documents annexes (rapports d'études scientifiques disponibles sur internet)

Source originale du projet : <http://www.math.ens.fr/culturemath/notes-lecture/quinio-benamo/demarche-statistique-pandemie-grippale.html>

Productions attendues :

Publication d'écrits, exposés oraux

Organisation :

Atelier hebdomadaire sur une période de 6 à 8 semaines,

Travail individuel puis travaux de groupes, menés dans et hors de la classe, ponctués de mises en commun, débats et synthèses

Activités :

Etude de l'article proposé Méthodologie Soutien disciplinaire	2 h	Analyse de l'article Réalisation de schémas pour étayer un exposé oral ou illustrer un compte-rendu écrit : extraction et organisation de l'information utile Soutien disciplinaire éventuel : travail sur la proportionnalité, les ensembles de référence Mise en commun
Recherche documentaire	1h +	Recherche des sources documentaires à l'origine de l'article Questionnements sur la fiabilité des sources, sur le fonctionnement de la presse quotidienne et de la recherche scientifique Utilisation pertinente d'Internet Mise en commun des recherches et débats : distinction entre article scientifique et article de presse ; questions en suspens
Investigation : recherche des données manquantes	1h+	Elaboration d'une démarche pour estimer la taille de l'échantillon Approfondissement ou soutien disciplinaire sur la notion d'intervalle de confiance
Bilan	1h	Synthèse sur le projet et sur les compétences travaillées, transférables dans les enseignements disciplinaires
Découverte des métiers	1h+	Recherche documentaire sur les métiers de la presse, les métiers des sciences Rédaction et mise en commun de comptes-rendus
Rédaction d'un article de presse	1h+	Poursuite éventuelle par la tenue d'une rubrique scientifique dans le journal ou sur le site du lycée Respect de l'éthique mis en évidence

### Compétences mobilisées :

- Communiquer à l'oral et à l'écrit
- Pratiquer une démarche d'investigation
- Mobiliser des ressources pour réaliser des tâches complexes
- Savoir travailler dans un environnement numérique
- S'informer et se documenter
- Construire un projet de formation
- Développer son autonomie, son sens de l'initiative et de la responsabilité

### Place de l'élève :

Le travail de l'élève est dans un premier temps individuel pour permettre l'identification de ses compétences et de ses besoins par l'élève et le professeur, puis confronté à ses pairs lors des travaux des exposés oraux et des débats, et mis en situation de production coopérative lors des travaux de groupes.

L'élève doit pouvoir se situer dans chacune des compétences mobilisées par cette situation complexe, pour construire son parcours de formation et percevoir ses progrès au sein de cette séquence d'accompagnement personnalisé.

La diversité des compétences mobilisées doit permettre la mise en confiance de l'élève par l'exploitation de ses points forts. La dynamique du projet doit encourager l'engagement de l'élève dans la consolidation de ses points faibles, à l'aide d'un dispositif élaboré par le professeur.

### Place du professeur :

- Evalueur, en termes de compétences acquises ou à consolider,
- Accompagnateur, pour la définition en entretien avec l'élève de ses objectifs de formation au cours de ce projet, et le bilan avec l'élève du parcours effectué,
- Enseignant, pour l'organisation des apprentissages dans les phases de soutien ou d'approfondissement,
- Animateur, pour réguler les échanges entre pairs et la répartition des tâches.

### Diagnostic et suivi des élèves :

La tenue d'un carnet de bord personnalisé des élèves (qui peut être numérique ou non, au seul usage du professeur ou à usage collectif de l'équipe pédagogique...), qui aille au-delà de la suite numérique des résultats obtenus lors des évaluations, paraît appropriée pour favoriser les interactions entre séances d'Accompagnement Personnalisé et séances de cours disciplinaires, et apporter des réponses aux besoins de l'élève.

A visée diagnostique et formative, ce carnet prend appui sur :

- le livret personnel de compétences,
- des évaluations de techniques en situation, mais aussi d'autres capacités (avoir une idée sur le type de résultat attendu, choisir des outils adéquats, avoir une démarche générale correcte, utiliser le langage mathématique de façon appropriée...). Ces évaluations peuvent se fonder sur l'observation des élèves dans la classe (choisir pour chaque séance d'observer le travail de deux ou trois élèves) ou sur des évaluations diagnostiques plus formalisées (sur les modèles de la banque d'outils d'aide à l'évaluation),
- les appréciations faites lors de chaque évaluation (les élèves peuvent recopier cette information sur un document prévu à cet effet pour éviter l'aspect chronophage),
- des erreurs repérées,
- les informations apportées par les collègues sur l'utilisation des outils mathématiques dans d'autres contextes,
- le repérage d'élèves en échec (ceux dont les travaux sont incohérents ou très fragmentaires, ceux qui expriment leur découragement avant de commencer, ceux qui n'utilisent pas tout le temps qui leur est imparti, ceux qui n'intègrent pas les remarques qui leurs sont faites, ceux qui ne savent pas quelle est la notion d'étude...) pour qui répéter un entraînement à des techniques n'aura pas d'effets, et pour lesquels il faudra sans doute prendre le temps d'écouter pour valoriser ce qu'il sait et partir de cela pour construire de nouvelles connaissances,
- un entretien,
- ...

## **PROJET 2**

### **« Organiser une journée Développement Durable dans l'établissement »**

#### **Compétences visées**

Communiquer à l'oral et à l'écrit,  
Mobiliser des ressources pour réaliser des tâches complexes,  
S'informer et se documenter,  
Développer son autonomie, son sens de l'initiative et de la responsabilité.

#### **Production attendue**

Prendre en charge l'organisation d'un événementiel autour du Développement Durable dans l'établissement en :

- élaborant des outils pédagogiques sur des thèmes liés au développement durable sur le territoire de l'établissement, son environnement proche et/ou à d'autres échelles (panneaux d'exposition, diaporamas, vidéos...) ; ces outils seront présentés lors de la journée événementielle,
- prenant contact avec des partenaires (associations, collectivités territoriales, entreprises...) pour organiser des collectes (don, recyclage) et des animations,
- préparant une rencontre-débat avec un ou plusieurs intervenant(s),
- produisant des outils de communication interne et externe pour faire connaître l'événementiel.

#### **Organisation**

- Nombre d'élèves impliqués : 35
- Durée : préparation : 2 x 6 semaines (2h par semaine)
  - Atelier 1 : production d'outils pédagogiques par groupes (6 semaines)
  - Atelier 2 : relation avec les partenaires OU rencontre-débat OU production d'outils de communications interne et externe (3 semaines)
  - Atelier 3 : travail sur la communication orale autour de la présentation des outils pédagogiques réalisés (3 semaines)
- Réalisation sur une journée lors de la Semaine du Développement Durable

#### **Modalités pédagogiques**

- Interdisciplinarité : Histoire-Géographie, Lettres, SVT, Physique-Chimie
- Volontariat des élèves
- Les professeurs :
  - o proposent une liste de thèmes (qui doivent nécessiter un regard co-disciplinaire) et indiquent les partenaires potentiels,
  - o forment des groupes de besoins et mettent en œuvre un encadrement différencié (soutien ou approfondissement),
  - o ménagent des temps où les élèves sont mis en situation de réfléchir sur leurs pratiques (recherche documentaire, productions écrites et orales),
  - o évaluent les compétences acquises dans le cadre de leurs enseignements disciplinaires.

## PROJET 3

### « Organiser une exposition au CDI pour les parents sur le thème : réussir en seconde »

#### Objectif :

Faire réfléchir les élèves sur les attitudes que l'on attend d'eux et qu'ils attendent du professeur en accompagnement personnalisé.

**Intervenants :** tous les professeurs expérimentés dont les professeurs principaux.

**Support de l'étude :** extraits de vidéogrammes d'élèves en activité dans différentes situations de classe.

#### Production attendue

Prendre en charge l'organisation d'une exposition à destination des parents sur le thème : réussir en seconde, notamment dans le cadre de l'accompagnement personnalisé

- Présenter ce qui a été fait dans l'atelier à l'aide de diaporamas élaborés par les enseignants à partir des travaux de chaque groupe d'élèves.
- Elaborer, mettre en forme et présenter les chartes sur l'accompagnement personnalisé proposées par les différents groupes.

#### Organisation

Atelier de début d'année sur une période de 6 semaines maximum à raison d'une heure hebdomadaire. Tous les élèves de seconde sont concernés. Prévoir 18 élèves par groupe environ.

#### Activités

Nature	Durée	Description de l'activité	Ce que font les élèves et le professeur
La stratégie à adopter pour répondre au défi proposé	1 H	<p>- En première approche, faire réfléchir les élèves sur ce qu'ils pourraient présenter dans le cadre de l'exposition qui sera accessible aux parents et comment ils pourraient faire.</p> <p>- En fin de séance, établir le cahier des charges de l'atelier : définition de l'AP, son utilité, la manière dont on peut y travailler et la place que chaque élève peut y trouver. Définir les productions attendues par le groupe dans le cadre du projet proposé.</p>	<p>Travaux de groupe par quatre. Un élève est choisi pour restituer. Le professeur questionne les élèves et les fait avancer dans leur réflexion.</p> <p>Travail collectif conduit par le professeur à partir des réponses orales apportées par les élèves dans la foulée de l'activité précédente.</p>
Les enjeux autour de l'accompagnement personnalisé	1 H	<p>Recherche sur Internet et/ou au CDI des textes officiels et des témoignages d'élèves sur l'accompagnement personnalisé</p> <p>Mise en commun et tri des informations.</p> <p>En fin de séance : définir l'accompagnement personnalisé, expliquer à quoi il peut servir pour chaque élève et comment il s'articule avec les enseignements disciplinaires.</p>	<p>Les élèves travaillent par eux-mêmes. Le professeur aide les élèves dans leur recherche en leur donnant des pistes de résolution.</p> <p>Le professeur joue le rôle de médiateur. Le professeur s'appuie sur les travaux des élèves pour compléter les réponses et leur distribue un document de référence en fin de séance.</p>
Etude d'un extrait de vidéogramme montrant des élèves en activité dans le cadre de situations d'apprentissage diverses (exemples disciplinaires)	1 H	<p>Observation silencieuse du vidéogramme en portant l'attention sur les attitudes de l'élève, sur ce qu'il fait et ce que fait le professeur.</p> <p>Premier écrit au brouillon : décrire ce que fait l'élève et ce que fait le professeur.</p> <p>Deuxième projection puis deuxième production écrite.</p>	<p>L'élève travaille individuellement mais le professeur le questionne sur la pertinence de ses observations</p> <p>Le professeur interroge plusieurs élèves en questionnant d'autres élèves sur ce qui est proposé.</p> <p>Le professeur fait la synthèse du débat en apportant les éléments essentiels si nécessaire.</p>

		Mise en commun à partir de plusieurs propositions d'élèves. Le groupe se met d'accord sur les faits observés et met en relief les avantages d'une telle mise en situation.	
Rédaction d'une charte de l'accompagnement personnalisé Séance 1	1 H	Application de ce qui a été vu dans la séance précédente à l'accompagnement personnalisé.  Les élèves font trois propositions sur ce que l'on attend d'eux pour réussir en A.P. et deux autres sur ce qu'ils attendent des professeurs pour les accompagner. Travail par groupe de 4 : collecte et mise en commun dans un tableau des propositions individuelles. Débat dans le groupe sur les propositions à conserver avec appel du professeur pour justifier des choix opérés. Collecte des idées conservées par chaque groupe dans une production commune.	Chaque élève choisit un travail qu'il souhaite réaliser en accompagnement personnalisé en référence aux enseignements disciplinaires qu'il a déjà suivis pour progresser. Travail individuel de chaque élève qui produit un écrit au brouillon à partir de l'exemple concret choisi. Le professeur veille à ce que tous les élèves fassent des propositions. Le professeur passe chaque groupe en revue pour veiller à l'état d'avancement de la tâche. Les élèves appellent le professeur pour justifier des choix opérés. Le professeur régule les groupes et gère l'outil choisi.
Rédaction d'une charte de l'accompagnement personnalisé Séance 2	1 H	Débat collectif sur l'ensemble des propositions.  Présentation d'un nouvel outil utilisable par les élèves en A.P. : le carnet de bord Construction collective de la charte finale. Travaux par groupe de 4 sur la présentation de la charte sur un support au choix des élèves. Sélection d'une seule des 4 présentations.	Le professeur joue le rôle d'un coordinateur et apporte des éléments complémentaires si nécessaire. Le professeur joue un rôle central. Il explicite l'intérêt du carnet de bord et distribue le document à chacun. Le professeur reprend son rôle de coordinateur et veille à la solidité des propositions qu'il synthétise. Le professeur donne des conseils techniques et esthétiques sur la mise en forme du document. Le professeur organise le concours sur des critères précis.
Le déroulement des séances et la présentation du travail du groupe Le diaporama du groupe	1 H	Les élèves par binôme réalisent 3 diapositives numériques qui traduisent l'ensemble du travail effectué.	Le professeur guide les élèves techniquement et sur le plan de la maîtrise de la langue. Une sélection des meilleures productions est réalisée par le professeur en vue de son intégration au diaporama final regroupant l'ensemble des travaux de seconde et dont la diffusion en boucle sera assurée dans le cadre de l'exposition.

### Compétences mobilisées

- Communiquer à l'oral et à l'écrit
- Savoir travailler dans un environnement numérique
- S'informer et se documenter
- **Développer son autonomie, son sens de l'initiative et de la responsabilité**

En ce début d'année, la compétence centrale à développer et à évaluer chez les élèves dans cet atelier est clairement celle qui tourne autour de l'autonomie, du sens de l'initiative et de la responsabilité. Les autres indiquées ici pourront aussi être évaluées par le professeur et les élèves eux-mêmes au titre d'un diagnostic pour des besoins futurs.

**PROJET 4**  
**« Construire le plan d'une ville médiévale »**

I	<b>Projet</b>	<b>Construction d'un plan ou d'un schéma d'une ville médiévale</b>
II	<b>Dominante disciplinaire</b>	Histoire-Géographie
III	<b>Compétences visées</b>	- s'informer et se documenter (sélectionner et traiter l'information), - savoir travailler dans un environnement numérique, - mobiliser des ressources pour réaliser des tâches complexes, - communiquer à l'oral et à l'écrit (ici en utilisant le langage cartographique).
IV	<b>Support</b>	Site de la Bibliothèque Nationale de France <a href="http://classes.bnf.fr/classes/pages/indthematique.htm">http://classes.bnf.fr/classes/pages/indthematique.htm</a>
V	<b>Lieu</b>	Salle informatique
VI	<b>Organisation groupe</b>	Groupe de 16 à 20 élèves. Dégager binômes soutien/approfondissement.
VII	<b>Objectifs 1. (soutien)</b>	Savoir repérer des informations dans un texte, Savoir utiliser l'outil internet pour récupérer des documents source, Savoir hiérarchiser et exploiter les informations obtenues pour construire une légende tenant compte du scénario proposé.
VIII	<b>Objectifs 2. (approfondissement)</b>	Réalisation d'une légende organisée, détaillée, équilibrée. Problématisation du titre du plan urbain. Réalisation complète d'une carte ou d'un schéma pertinent. Présenter et justifier ses choix à l'oral.
IX	<b>Durée de l'activité</b>	6 semaines.
X	<b>Valorisation Réinvestissement</b>	Mise en ligne sur le site Internet du lycée. Présentation par les élèves des réalisations les plus pertinentes en cours d'histoire lorsqu'est abordé le chapitre sur « sociétés et cultures de l'Europe médiévale du XIe au XIIIe siècle ».

**Déroulé de l'activité**

S1.	<p><b>Consignes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- distribution du scénario, lecture par binôme.</li> <li>- explicitation des critères de réussite.</li> <li>- prise en main du site de la BNF et de son arborescence par les élèves.</li> </ul> <p><b>Scénario :</b></p> <p><i>Autrefois, au Moyen-Age, existait une grande et riche ville aujourd'hui disparue. Elle vivait en paix, son port était très actif et sa population nombreuse.</i></p> <p><i>Elle est prospère, puissante et attire de nombreuses convoitises.</i></p> <p><i>Elle vit sous la menace constante de pirates et doit par conséquent s'organiser pour assurer sa défense sous de multiples formes.</i></p> <p><i>Sa campagne environnante est riche de ses cultures, de son élevage, de ses nombreux moulins appartenant aux bourgeois de la ville. Les paysans y vivent dans des villages situés non loin d'une forêt giboyeuse.</i></p> <p><i>En son sein, malheureusement pour son avenir, des groupes rivaux s'affrontent pour y exercer le pouvoir : Le Prince, fort de son château, l'évêque dans son riche palais épiscopal à l'ombre de la cathédrale et les bourgeois enrichis et fiers de leur beffroi.</i></p> <p><i>Autour d'eux gravite une foule de petites gens : soldats et mercenaires, artisans et commerçants, filles de mauvaise vie et mendiants, journaliers et domestiques, étudiants et religieux...</i></p> <p><i>Les rivalités explosent lors du carnaval, des fêtes de corporations et surtout au moment de la Grande Foire de printemps qui attire une foule bigarrée. Lors d'affrontements plus violents qu'habituellement, des pirates s'emparent de la cité, pillent, violent, tuent et apportent avec eux la peste qui mettra fin définitivement à la ville.</i></p>
S2.	Dialogue permanent avec les élèves.
3. 4.	Réalisation du plan et/ou de la carte selon la prise en main du site de la BNF et de la rapidité des binômes à s'imprégner du scénario et à réaliser les tâches fixées.
5	
S6.	Entraînement à la présentation orale. Elaboration de critères de réussite avec les élèves. Interévaluation.